

LA PAILLETTE

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION 2024 /2025

La saison 2024-2025 se révèle être une saison entre rupture et continuité à La Paillette - Maisons des Jeunesses et des Cultures.

Entre les murs de la maison, le travail quotidien a été constructif et apaisé.

Côté ressources humaines, nous avons assisté au départ d'Anne-Héloïse Botrel-Kerdreux à l'accueil ; c'est à Présent Rozenn Le Bastard occupe le poste en CDI. Marielle Desjardins, professeure de danse contemporaine a quitté son poste pour exercer pleinement son activité artistique en compagnie et c'est Alizée-Marie Provost qui est à présent en charge des différents groupes pratiquant cette discipline. Côté régie générale, nous avons enfin concrétisé un projet qui nous tenait à coeur depuis de nombreuses années : l'embauche d'un alternant. Josias Gabriel Silva Santana a rejoint l'équipe pour les deux ans que dureront ses études. Et le directeur, Nicolas Fily, est à présent embauché par l'association.

Le budget reste solide, équilibré et adapté au projet à venir.

La mise en place des thématiques pour les pratiques amateurs en théâtre, « La fabrique du mensonge » cette saison, confirme que la maison peut ouvrir de plus en plus d'ateliers menés par des compagnies professionnelles, ce qui permet de continuer à diversifier les propositions artistiques et les temps de pratique.

L'accueil en résidence et l'accompagnement à la création des compagnies, la diffusion des oeuvres professionnelles, la continuité et la mise en place des partenariats avec différents temps forts (le festival TNB, la première collaboration avec Jazz à L'Ouest)... le travail de l'équipe permanente de La Paillette permet de voir encore s'affirmer et grandir la place de la maison dans le paysage culturel rennais.

Toutefois, chaque saison offrant son lot de péripéties à affronter, nous pouvons noter quelques événements marquants.

En janvier : la montée des eaux de la Vilaine a inondé le Lavoir et mis à l'arrêt les activités pendant plus d'une semaine. Quand l'eau s'est retirée, nous avons pu mesurer l'élan solidaire des bénévoles qui sont venus aider à remettre les locaux en état d'accueillir à nouveau le public : merci à elles et eux, ainsi qu'aux bottes prêtées pour l'occasion.

Lors de la dernière assemblée générale ordinaire le 17 janvier 2025, la situation conflictuelle avec la fédération régionale des MJC de Bretagne et des Pays de La Loire avait atteint un point de rupture que nous espérions néanmoins encore pouvoir surmonter. Toutefois, au moment même où le représentant de la FRMJC présent à l'AG parlait encore de convocation et d'explications entre nos deux structures, nous avons appris que la décision de radier La Paillette avait été prise depuis longtemps. Cela est officiellement effectif depuis le 10 mars 2025. Cet événement a conduit à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire le 27 juin afin de modifier les statuts.

Pour autant, les salarié·e·s et les membres élu·e·s du conseil d'administration ont maintenu les engagements pris devant les adhérents lors de la précédente assemblée générale. Le protocole VHSS fait à présent l'objet d'une charte que chaque usager·ère doit signer. Différents investissements ont permis de réaliser des travaux d'amélioration des systèmes son et lumière de quatre salles. Nous remercions grandement la Ville de Rennes et le département d'Ille-et-Vilaine pour leur aide conséquente.

Nous avons réécrit le projet associatif pour la période 2026 / 2028. Pas de changements majeurs : les dynamiques lancées lors de la dernière réécriture en 2022 ne sont pas encore épuisées et nous avons surtout procédé à quelques ajustements. La Paillette lancera tout de même son premier festival des médias indépendants, les 11 et 12 avril prochain. La nouvelle convention triennale avec la Ville de Rennes est actée. Nous remercions encore les élu·e·s de la Ville qui nous ont soutenu encore tout au long de cette saison : la confiance qu'ils et elles accordent à notre fonctionnement associatif conforte le sens de notre engagement.

La Paillette est à présent une « Maisons des Jeunesses et des Cultures », dénomination plus large et inclusive validée lors de l'assemblée générale extraordinaire. Et les actions communes avec les différentes MJC du territoire n'en seront que renforcées ces prochaines années. La MJC Bréquigny, avec qui nous partageons le poste de notre chargée de communication, continue son partenariat avec notre maison pour Jazz à L'Ouest. En 2027, les anniversaires des MJC La Paillette, Antipode et Le Grand Cordel verront la mise en place d'actions festives et engagées communes. La préparation de ces actions commence dès maintenant : c'est l'occasion de rejoindre la maison.

Katell Stéphan, présidente, pour le conseil d'administration

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, abstract shape.